

Trop de dépenses !

J'ai été très étonné de l'action du sénateur Jean-Pierre Sueur, concernant la revalorisation des sommes souscrites lors des contrats d'obsèques (édition du 26 novembre 2011). Les personnes ayant eu la bonne initiative de régler leurs obsèques par avance l'ont fait pour éviter que leurs héritiers n'aient à supporter ces frais importants ! Je pense qu'il y a bien d'autres dossiers à revoir, comme les dépenses inconsidérées, par exemple, pour le projet Arena. Le maire d'Orléans annonce que 50 % de cette construction seront financés par l'État, mais qui finance l'État ? De même pour la rue des Carmes. Que de grosses dépenses pour l'alignement de cette rue, alors que la rue d'Illiers, parallèle, permet de se rendre au boulevard Rocheplatte. ■

T. C. (Fleury-les-Aubrais)